

RENFORTS DES GARANTIES UNÉO

À partir de
7,10 €*



RENFORT JEUNE



Adhésion réservée aux moins de 30 ans.

À votre trentième anniversaire, vous avez le choix de garder votre renfort jeune ou de changer pour un renfort mieux adapté à vos besoins.

* par mois, pour un jeune de 15 à 19 ans.

LES RENFORTS COMPLÈTENT VOTRE GARANTIE DE BASE UNÉO



EXEMPLES DE REMBOURSEMENT GARANTIE UTILE + RENFORT JEUNE

Exemple communiqué à titre illustratif, ne peut être considéré comme un engagement de prise en charge.

Vous vous faites poser une couronne¹ facturée 500 €.

75,25 € 107,50 € 250 €² 67,25 €

Vous achetez une paire de lunettes avec des verres simples³, facturée 203 €. 69 € pour la monture, un verre à 75 € et un verre à 59 €

5,27 € 71 € 100 €² 26,73 €

Vous consultez un ostéopathe⁴ à 50 €.

0 € 0 € 25 €⁵ 25 €

>> Remboursement Sécurité sociale
>> Remboursement Garantie Utile

>> Remboursement Renfort Jeune
>> Reste à charge

1 : cotée SPR 50 - 2 : montant forfaitaire annuel - 3 : lunettes adulte, 1^{er} verre coté 2259966, 2^e verre coté 2203240 - 4 : consultation non prise en charge par la Sécurité sociale - 5 : montant par séance, limité à 100 €/an.

UNIQUE DANS LE MONDE DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

DES RENFORTS SANTÉ COUPLÉS AVEC DES SERVICES ADAPTÉS À LA VIE DES MILITAIRES.

Forfaits annuels

Soins de ville

Pack Pharmacie non remboursé⁽¹⁾ 50 €/an
Limité à 60 % du montant de la dépense

Dépassements d'honoraires consultations spécialistes 3,50 € par consultation dans la limite de 17,50 €/an
Hors radiologie

Dentaire

Prothèses dentaires remboursées⁽²⁾ 250 €/an

Orthodontie non remboursée⁽¹⁾ 100 €/an
Traitement limité à 2 ans de soins, hors contention

Implantologie 500 €/an

Optique

Verres, montures lentilles et suppléments sur prescription (hors produit d'entretien) 100 €/an

Médecines alternatives⁽¹⁾

Pack médecines alternatives⁽³⁾ 25 € max/séance limité à 100 €/an
Ostéopathie, chiropraxie, podologie-pédicure non remboursées, etc.

Hospitalisation

Frais de connexion internet et téléphone pour hospitalisation et/ou rééducation dans un établissement sanitaire limité à 60 jours 3 €/jour

Appareillage

Appareillage non remboursé⁽¹⁾ sur prescription médicale 50 €/an

Semelles orthopédiques remboursées⁽²⁾ sur prescription médicale 75 €/an

Renfort mobilité⁽⁴⁾

Départ ou retour d'OPEX (mission supérieure à 1 mois) Soutien psychologique 5 entretiens téléphoniques max.

Retour à la vie civile Aide à la reconversion
Technique de recherche d'emploi Aide à la rédaction CV et lettre de motivation, préparation à la prospection téléphonique, à l'entretien d'embauche
Prospection d'offres d'emplois Mise en ligne CV sur site Internet, accès aux offres privilégiées et ciblées, envoi de CV à destination d'entreprises ciblées, prise de contact d'entreprises ciblées

Retour anticipé pour le décès d'un proche pendant la période d'OPEX Un aller-retour (déplacement dans le territoire d'origine)

Renfort assistance⁽⁴⁾

Hospitalisation imprévue immédiate Fermeture du domicile quitté en urgence Aide à domicile 2 h max. Récupération des clés 100 € max. de frais de taxi Restitution des clés 100 € max. de frais de taxi

Hospitalisation programmée Supérieure à 4 jours Aide ménagère 20 h max. sur 30 jours

Le détail des garanties figure dans le règlement mutualiste et les notices d'informations. Ils sont consultables sur www.groupe-uneo.fr ou disponibles au 0970 809 709 (appel non surtaxé).

1 : Non pris en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie - 2 : Pris en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie, sauf Inlay Core - 3 : Pour les praticiens titulaires d'un numéro ADELI - 4 : Le bénéfice des garanties est soumis à conditions définies dans la notice d'information IMA Assurances.

COTISATION MENSUELLE PAR BÉNÉFICIAIRE

ÂGE	Renfort Jeune
0 à 4 ans	5,30 €
5 à 9 ans	5,80 €
10 à 14 ans	6,40 €
15 à 19 ans	7,10 €
20 à 24 ans	9,00 €
25 à 29 ans	9,90 €
30 à 34 ans	11,70 €
35 à 39 ans	14,60 €
40 à 44 ans	15,80 €
45 à 49 ans	17,90 €
50 à 54 ans	20,20 €
55 à 59 ans	23,00 €
60 à 64 ans	26,20 €
65 ans et plus	28,30 €

Le renfort Jeune est réservé au moins de 30 ans (à la date de souscription). Le dépassement de cet âge après la souscription entraîne pas le changement de renfort.

SOUSCRIPTION

- ⊕ Vous pouvez souscrire un renfort en cours d'année.
- ⊕ Cette adhésion peut intervenir à une date différente de celle de l'adhésion à la garantie santé.
- ⊕ Le renfort couvre tous les bénéficiaires de la garantie santé.

REMBOURSEMENT

- ⊕ Les remboursements santé sont principalement exprimés en forfait annuel en euros.
- ⊕ Les forfaits non consommés dans l'année ne sont pas reportés sur l'année suivante.
- ⊕ En cas d'adhésion en cours d'année, les forfaits sont calculés au prorata de la durée restante.